

PROGRAMME DE FORMATION

Maîtriser la convention collective des ESH et son actualité (1 jour)

Nb : Formation 100% prise en charge par le Fonds paritaire de formation

S'agissant d'une formation « sur-mesure », les programmes que nous vous proposons ci-dessous pourront évoluer en fonction des attentes des participants et de l'actualité.

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- Comprendre la hiérarchie des textes et des accords collectifs.
- Lire et décrypter la convention collective des ESH.
- Mettre en œuvre les principales dispositions de la convention collective des ESH.
- Appréhender les prochaines évolutions conventionnelles.

ORGANISME DE FORMATION



PUBLIC

Directeur/Responsable RH, Chargé des RH, Juriste, Représentant du personnel,...

CONTENU PEDAGOGIQUE

→ Présentation de la CCN

- Présentation et explication de l'architecture globale de la CCN : dispositions communes, accords annexes (formation, classification, égalité, accord génération notamment)
- Les points traités par la CCN et ce qu'elle ne traite pas.
- Les sujets sur lesquels elle est pédagogique et les outils structurants qu'elle comporte (exemple : formation, classification)

→ Rappel des dispositions légales sur l'articulation branche et accords entreprise

- Hiérarchie des normes.
- Les domaines dans lesquels l'accord d'entreprise prévaut.
- Présentation synthétique des dispositions légales sur la négociation des accords collectifs d'entreprise et sur les modalités dérogatoires de conclusion des accords.

→ Les dispositions « phares » de la CCN qui intéressent les entreprises/DRH « au quotidien » en matière de :

- Contrats de travail,
- Minima conventionnels,
- Temps de travail (l'accord d'entreprise sur le temps de travail),
- Classification,
- Congés,
- Indemnités,
- Les dispositions devenues « obsolètes du fait des réformes successives du code du travail.

→ L'actualité de la convention collective :

- L'avenant de mise en conformité (objectif et mise en œuvre)
- Le cas échéant, les autres sujets d'actualités de la CCN.

→ Approche méthodique

La formation alternera des séquences didactiques d'apports de connaissances et des activités d'application et d'évaluation formative (des Q/R, des tests ou exercices pratiques), ainsi que les interactions avec les participants au travers des questions posées à chaque étape du déroulé. Il est proposé aux participants d'adresser, 15 jours avant la date de formation leurs principales questions sur la convention collective afin d'adapter en conséquence les réponses et thèmes abordés lors de la formation.

PROGRAMME DE FORMATION

Maîtriser la convention collective des ESH et son actualité (1 jour)

Nb : Formation 100% prise en charge par le Fonds paritaire de formation

PRESENTATION DES FORMATEURS

→ [Patricia BLANCHE ROTERMUND](#)

Avocate, directrice associée, spécialiste en droit social et droit de la sécurité sociale et protection sociale

Patricia BLANCHE ROTERMUND consacre, depuis plus de 30 ans, toute son activité exclusivement au droit social et au droit de la sécurité sociale. Elle est co-animatrice du Département Droit Social parisien de Fidal.

Elle assiste et conseille les entreprises et leurs dirigeants sur l'ensemble des domaines du droit social notamment dans des opérations complexes telles que les restructurations (Audits d'acquisition, opérations de restructuration d'effectif, de transfert ou de fermeture de site, de cession ou fusion d'activités).

Elle a développé une forte expertise dans la gestion de la relation sociale avec les partenaires sociaux (discriminations, harcèlement, conflits collectifs, négociation et accord collectifs), les audits des risques sociaux et mises en place de schémas de délégation de pouvoirs en entreprise ou au sein de groupe, la gestion des relations individuelles et collectives de travail (contrat de travail, procédure de licenciement, négociation et rédaction d'accords transactionnels, statut de dirigeant d'entreprise...), la mise en place d'accord d'aménagement du temps de travail. Elle intervient régulièrement en conférences et en formations.

→ [Bertrand OCLIN](#)

Avocat, directeur associé, spécialisé en droit social

Avocat associé, Bertrand OCLIN consacre, depuis plus de 20 ans, toute son activité exclusivement au droit social.

Il assiste et conseille les entreprises et leurs dirigeants sur l'ensemble des domaines du droit social notamment dans les opérations complexes telles que les restructurations.

Il a développé une forte expertise dans la gestion de la relation sociale avec les partenaires sociaux, la négociation collective, les opérations de restructuration et réorganisation. Il anime de façon très régulière des formations pour FIDAL Formation.

Il est membre de l'ANDRH et intervient régulièrement auprès de différentes fédérations professionnelles.

→ [Claire VAN CAMPO](#)

Responsable de mission département droit social

Diplômée d'un Master II en droit du travail (Paris I), et après un parcours au sein d'entreprises de dimension internationale comme juriste en droit social, elle intègre les organisations professionnelles de branche (textile, confédération du commerce) entre 1999 et 2003.

Elle rejoint la branche formation de Syntec en 2004 au sein de la Fédération de la Formation Professionnelle (FFP) pendant dix ans. Nommée Directrice du Pôle Social en 2012, elle consacre son activité à soutenir la négociation de la branche, rédiger et sécuriser les accords. Par ailleurs, elle conseille les organismes de formation sur la mise en œuvre et la déclinaison de la convention collective nationale, sur le droit du travail dans toutes ses dimensions et sur l'ensemble des dispositifs pédagogiques et financiers de la formation professionnelle.

A ce titre, elle est alors membre du MEDEF, de la CPME et du GPS (Commission Sociale). En 2016, elle intègre le cabinet Fidal (Département social) pour conseiller et accompagner dans le cadre du dialogue social les projets des entreprises et des branches. Elle travaille également sur le droit de la formation et le droit de l'employabilité pour les entreprises, les organismes de formation et les organisations professionnelles. Elle possède ainsi une connaissance réelle des métiers de l'économie de la connaissance et des articulations branche/entreprise.

